

POINT de LANGUE – R&N TEXTE 2 : « QUE »

<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-43220.php>

Le teint de ce petit paysan était si blanc, ses yeux si doux, **que** l'esprit un peu romanesque de M^{me} de Rênal eut d'abord l'idée **que** ce pouvait être une jeune fille déguisée, **que** M. le maire accepterait d'aider.

Si blanc **que** l'esprit romanesque...

Adverbe d'intensité/de degré+adj+conj de sub en corrélation

= introduit une Prop. Sub. Corrélatrice de Csqce (=consécutive)

Autres ex : si heureuse qu'elle osa dire ; si fort qu'il réfléchit

Que voulez-vous ici ?

Pronom interrogatif

Rem : Quoi, pronom* exclamatif

Que vous êtes joli ! **Que** ne le disiez-vous pas ? > adverbe* interro/exclam

Il s'était dit **qu'**aucune dame ne daignerait lui parler **que** quand il aurait...

Conj de Sub (PSComplétive)

Adverbe corrélatif avec **ne** = restriction (ici sur le moment)

> <https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-42731.php>

L'amer chagrin que lui donnait l'arrivée (= l'arrivée lui donnait un amer chagrin)

Pronom Relatif Obj (introduit une PSR, qui est une extension nominale de l'antécédent)

= COD du vb de la PSR

Autres ex. : ses larmes **qu'**il essuyait (= il essuyait ses larmes)

ce précepteur **qu'**elle s'était figuré (elle s'était figuré ce précepteur)

ce **qu'**il venait de faire (= il venait de faire cela)

Rem : **qui**, pr relatif Sujet > une jeune fille **qui** venait demandait **quelque grâce** à M. le maire

Quelque grâce = adj indéfini au singulier > quelque = une certaine, que l'on ne veut/peut nommer

/ et non plusieurs !

!!!! L'esprit... eut l'idée **que** ce pouvait être une fille : Conj. de Sub. !! = *Il sut que* ce pouvait être

LEÇON : Les différentes natures grammaticales de « Que »

Le mot *que* (= **qu'**, forme élidée devant une voyelle) est très fréquent en français.

Il peut appartenir à **différentes classes grammaticales et avoir divers rôles**.

a. Que CONJONCTION de SUBORDINATION (=mot subordonnant, qui établit un lien de dépendance syntaxique, de soumission à la principale, de hiérarchie à l'intérieur de la phrase complexe)

Le mot *que* peut être une **conjonction de subordination** quand il permet de **relier une proposition subordonnée complétive à une proposition principale**. Il n'a **aucune signification** et sert juste de mot de liaison.

> Il s'était dit **qu'**aucune dame...

Il sert également à former d'autres conjonctions de subordination : *alors que, dès que, pour que, parce que*, etc.

> **Dès qu'**il aurait un bel uniforme, les dames daigneraient l'appeler monsieur.

b. Que ADVERBE (= mot invariable qui modifie de diverses manières essentiellement les verbes et les adjectifs : complément circonstanciel de forme invariable qui sert à exprimer la manière, le temps, le lieu, la quantité, l'intensité, la restriction, etc.)

- Le mot *que* peut être un **adverbe exclamatif** ou **interrogatif** qui va exprimer une intensité dans un langage soutenu.

> Julien - **Que** vous êtes jolie !

> Louise - **Que** ne le disiez-vous pas ?

- Le mot **que** peut être un **adverbe corrélatif** : il est alors relié à un autre adverbe.

Dans la tournure restrictive *ne... que* par exemple (ou dans les tournures comparatives : *plus... que, moins... que, autant... que*)

c. Que PRONOM (Mot qui représente / remplace un nom et qui en prend parfois le genre et le nombre)

- Quand il est **pronom relatif**, il introduit une proposition subordonnée relative. Il a alors un **antécédent** (GN ou pronom). Sa fonction grammaticale est COD du verbe de la proposition subordonnée relative.

> L'amer chagrin **que** lui donnait l'arrivée du précepteur

Attention : Ne pas utiliser *que* à la place de *dont*.

> une voix **dont** chaque instant augmentait l'émotion (et non : une voix ~~que~~ chaque instant augmentait l'émotion)

> ce fatal précepteur, **dont** elle avait tant redouté pour ses enfants la dureté et l'air rébarbatif (et non : ce fatal précepteur, ~~qu'~~elle avait tant redouté pour ses enfants la dureté et l'air rébarbatif)

- Il peut être **pronom interrogatif** dans une phrase interrogative **partielle**. (=interrogation ouverte qui porte sur le COD)

> **Que** voulez-vous ici, mon enfant ?

Dans le langage courant, ce pronom interrogatif est remplacé par *qu'est-ce qui / que* ?

> **Qu'est-ce que** vous voulez ici ?

Il se transforme en *ce que/ce qui* dans une proposition subordonnée interrogative indirecte

> Dites-moi **ce que** vous voulez.

d. Que associé au subjonctif

À la 3e personne du singulier et du pluriel, le mode impératif n'existe pas. On utilise donc le **subjonctif précédé du mot que** pour exprimer un ordre ou un conseil. **Que** ici ne peut être rangé dans aucune classe grammaticale précise ! = **béquille du subjonctif**.

> **Qu'**il se reprenne et **qu'**il lui fasse un compliment !